

tion des contrats que nous avons conclus avec le ministère des Munitions et approvisionnements ne sera pas complétée avant l'automne de 1945.

En me servant de ce texte comme exemple, je tiens à dire que les déclarations d'hommes publics, soit de conseillers municipaux, soit de membres des assemblées législatives ou des Communes, portant que des usines doivent fermer leurs portes, sont nettement préjudiciables aux intérêts du pays lorsqu'elles sont sans aucun fondement. J'espère sincèrement que les honorables députés ne se permettront pas d'annoncer à la Chambre, sur la foi d'un article quelconque paru dans les journaux, que telle ou telle usine doit fermer ses portes. De semblables nouvelles sont une cause de grande inquiétude pour les ouvriers intéressés. Depuis dix-huit mois, la chose s'est répétée à maintes reprises au sujet de divers établissements. J'espère bien que l'honorable député ne posera plus de questions de ce genre sans se renseigner auparavant.

M. KNOWLES: J'apprécie à leur juste valeur les observations du ministre; il a écarté les rumeurs au sujet de la fermeture de l'usine. Mais quant à la réprimande qu'il a voulu me faire, je fais remarquer...

Des VOIX: A l'ordre!

M. KNOWLES: Je désire m'expliquer sur un fait personnel, monsieur l'Orateur. Qu'on me permette donc de déclarer que ma question ne faisait allusion à aucune rumeur touchant la fermeture de l'usine...

Des VOIX: A l'ordre!

M. KNOWLES: Ma question portait tout simplement sur le chômage actuel.

Des VOIX: A l'ordre!

#### OTTAWA PAINT WORKS—REEMPLACEMENT D'OUVRIERS PAR DES GARÇONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata): Je désire poser une question au ministre du Travail au sujet de l'exploitation de la main-d'œuvre à Ottawa. On me dit que l'Ottawa Paint Works a remplacé des ouvriers qui gagnaient 50c. de l'heure, en moyenne, par des garçons d'environ dix-huit ans à qui elle verse un salaire de \$15 par semaine. Ces garçons, employés au chargement et au déchargement de barils de blanc "gelés" à leur travail. S'il en est ainsi, c'est de l'exploitation ouvrière, et je demande au ministre de faire enquête immédiatement sur cette affaire. Le ministre aurait-il l'obligeance de me dire s'il effectuera cette enquête?

[L'hon. M. Howe.]

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): Oui.

#### LE PREMIER MINISTRE CHURCHILL

##### PROPOSITION TENDANT À PUBLIER DANS LES PROCÈS-VERBAUX LE DISCOURS DU 24 MAI SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata): Hier, j'ai posé une question au sujet de la publication, dans les *Procès-Verbaux*, du discours prononcé la veille par M. Churchill. Le ministre des Mines et ressources pourrait-il me renseigner à ce sujet?

L'hon. T. A. CRERAR (ministre des Mines et ressources): Au moment où mon honorable ami posait cette question hier, je demandais qu'on la réserve jusqu'aujourd'hui. J'ai été un peu négligent. En effet, j'ai été occupé à la Chambre hier et j'ai oublié de mentionner la chose au premier ministre. Il n'a pas, que je sache, été saisi de cette question. Avant d'adopter la procédure plutôt nouvelle que propose l'honorable député, il serait peut-être bon que le premier ministre ait l'occasion de l'étudier. Je promets une réponse pour lundi.

#### L'AVIATION CIVILE

##### QUESTION RELATIVE À L'AGRANDISSEMENT DU CHAMP STEVENSON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. S. H. KNOWLES (Winnipeg-Nord-Centre): Je désire poser au ministre des Munitions et approvisionnements une question un peu différente de celle que j'ai faite tantôt. Le ministre a-t-il reçu de la Commission de l'aéroport St-James-Winnipeg une autre proposition en vue de l'agrandissement du champ Stevenson pour répondre aux besoins du temps de guerre et de l'après-guerre? Vu l'importance de cet aéroport pour tout le pays, le ministre nous dira-t-il...

Des VOIX: A l'ordre.

M. KNOWLES: ...si l'on étudie l'opportunité...

Des VOIX: A l'ordre.

M. KNOWLES: ...d'approuver les plans de la Commission.

M. L'ORATEUR: L'honorable député doit inscrire sa question au *Feuilleton*.

#### DEMANDE D'UN CRÉDIT PROVISOIRE

L'hon. J. L. ILSLEY (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité des subsides.